

L'Azimut à Antony - Châtenay-Malabry (92)

Annonce service civique : accompagner l'Azimut dans sa démarche de développement durable

L'Azimut regroupe trois sites (deux théâtres et un espace cirque) localisés sur deux communes (Antony et Châtenay-Malabry). Il propose une programmation pluridisciplinaire (environ 140 spectacles pour 280 représentations) et est labellisé Pôle national Cirque.

Description de la mission de service civique

Sous couvert de son tuteur/sa tutrice, le/la volontaire aura pour mission de :

Coconstruire le projet de développement durable de l'Azimut :

- Le/la volontaire intégrera les enjeux du développement durable dans les activités de l'Azimut en prenant en compte les critères sociaux, économiques, écologiques, éthiques, d'innovation... en lien avec toutes les parties prenantes (salariés, artistes).

Pour cela,

- Le/la volontaire accompagnera la structure dans la mise en œuvre d'actions éco-responsables notamment autour des enjeux suivants :

- les déchets : Comment diminuer le nombre de déchets ? Comment gérer et valoriser les déchets produits par l'Azimut ?

- la végétalisation de certains espaces de l'Azimut : quelles solutions à proposer ? quel entretien ? ect ...

- l'économie d'énergie : quelles solutions pour diminuer la consommation d'énergies dans les différentes activités de l'Azimut ?

- la pollution numérique : quelles solutions pour réduire les documents numériques de la structure ?

- les transports : quelles solutions pour diminuer l'impact écologique du transport routier du public qui fréquentent les 3 sites de l'Azimut et de l'équipe ?

- l'alimentation proposée pour l'accueil des artistes : quelles solutions proposées pour proposer une alimentation de saison avec des circuits courts

- Le/la volontaire accompagnera la structure dans l'organisation de son fonctionnement interne pour intégrer les enjeux de développement durable dans les pratiques des salariés.

Description du profil recherché

Vous répondez aux conditions pour pouvoir devenir volontaire en service civique, à savoir :

- Vous avez entre 18 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

- Vous disposez de l'une des pièces administratives suivantes :

1- une pièce justifiant de votre nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen.

2- un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an.

3- un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire. Les étrangers

possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

Rigueur et organisation, excellent relationnel, esprit d'initiative et réactivité, capacité d'adaptation et polyvalence, bon rédactionnel, maîtrise du pack Office, possession du permis B.

Durée du service civique

8 mois, 28 h/semaine

Candidatures

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à Valérie Moriau par mail à v.moriau@l-azimut.fr